

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No 2020/878		
	Date de révision: 2024-04-11	APP Rally PRO Haftgrund Spray	Page 1 z 8

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs de produit

Nom du produit: APP Rally PRO Haftgrund Spray

Code Produit : 210137 gris
210138 noir

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Apprêt acrylique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: APP Sp. z o. o.
ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND
Tel. +48 (061) 437 00 00
Fax. +48 (061) 437 91 37
app@app.com.pl
www.app.com.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+48 (61) 437 00 00

Date of issue: 2024-04-11

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008



GHS02



GHS07

Danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Contient:

Acétate de butyle

Acétone

Butan-1-ol

Acétate d'isobutyle

Mention d'avertissement

Danger

Pictogramme:



GHS02



GHS07

Mention de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH208 Contient 12-hydroxy-N-[6-(12-hydroxyoctadécanamido) hexyl]octadécanamide. Peut produire une réaction allergique.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. 260 – Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Ne remplit pas les critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII 1907/2006

UN: 1950

VOC (2004/42/CE, IIc : 780) 640 g/l

Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

-

3.2. Mixture

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Conc.	CAS No	Index No	EC No	Classification:
Acétone; propane-2-one REACH: 01-2119471330-49	15-20%	67-64-1	606-001-00-8	200-662-2	GHS02; GHS07 Flam.Liq.2: H225 EyeIrrit2: H319 STOT SE3: H336 EUH066
Propane REACH: 01-2119486944-21	15-20 %	74-98-6	601-003-00-5	200-827-9	GHS02; GHS04 FlamGas1: H220 PressGas: H280
Butane REACH: 01-2119474691-32	5-7 %	106-97-8	601-004-00-0	203-448-7	GHS02; GHS04 FlamGas1: H220 PressGas: H280
Isobutane REACH : 01-2119485395-27	2,5-3 %	75-28-5	601-004-00-0	200-857-2	GHS02; GHS04 FlamGas1: H220 PressGas: H280
Acétate de butyle REACH: 01-2119485493-29	20-25 %	123-86-4	607-025-00-1	204-658-1	GHS02; GHS04 Flam.Liq.3: H226 STOT SE3: H336 EUH066
Xylène REACH: 01-2119488216-32	3-<5%	1330-20-7	601-022-00-9	215-525-7	GHS02; GHS07 ; GHS08 Flam. Liq.3: H226 AspTox1: H304 STOT RE2: H373 AcuteTox4: H302 Acute Tox.4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319
2-butoxyéthanol REACH	3-<5%	111-76-2	603-014-00-0	203-905-0	GHS07

		FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ			
		conformément au Règlement (CE) No 2020/878			
Date de révision: 2024-04-11		APP Rally PRO Haftgrund Spray			Page 3 z 8
01-2119463258-33					AcuteTox4: H302 AcuteTox4: H312 AcuteTox4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319
Butan-1-ol REACH: 01-2119484630-38	2,5-3%	71-36-3	603-004-00-6	200-751-6	GHS02; GHS05; GHS07 Flam. Liq. 3: H226 Acute Tox. 4: H302 STOT SE 3: H335 Skin Irrit. 2: H315 Eye Dam. 1: H318 STOT SE 3: H336
Acétate d'isobutyle REACH: 01-2119488971-22	2,5-<3 %	110-19-0	607-026-00-7	203-745-1	GHS02; GHS07 FlamLiq2: H225 STOTSE3: H336 EUH066
Propane-2-ol; isopropanol N° d'enregistrement. REJOINDRE : 01-2119457558-25	1-<2,5%	67-63-0	603-117-00-0	200-661-7	GHS02;GHS07 FlamLiq2: H225 EyeIrrit2: H319 STOT SE3: H336
12-hydroxy-N-[6-(12-hydroxyoctadécanamido)hexyl]octadécanamide REACH : 01-0000018057-71	<0,25%	-	-	434-430-9	GHS07 Liq.2: H225 SkinIrrit2: H317 AquaticChronic 4: H413
Oxyde de titane REACH : 01-2119489379-17	3-5 %	13463-67-7	-	236-675-5	Brak NDS – Sekcja 8
Éthylbenzène REACH: 01-2119489370-35	0,3-0,5%	100-41-4	601-023-00-4	202-849-4	GHS02; GHS07 ; GHS08 Flam. Liq.2: H225 AspTox1: H304 STOT RE2: H373 Acute Tox.4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319 STOT SE3: H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.

b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.

c) contact oculaire : rincer les yeux contaminés en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les yeux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.

d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.

b) Moyens d'extinction inappropriés : Éviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles de propager le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression : Peut éclater s'il est chauffé. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur une autre source d'inflammation. Ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C/122 °F. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.. La vapeur est plus lourde que l'air, se répand sur le sol et une inflammation à distance est possible. Des fumées toxiques peuvent se dégager lors de la combustion ou de l'exposition à la chaleur. Ne pas inhaler les gaz d'explosion et de combustion.

5.3. Conseils aux pompiers

Les incendies dans des espaces confinés doivent être traités par du personnel qualifié avertissant les appareils respiratoires à adduction d'air approuvés. L'eau peut être utilisée pour refroidir les zones/objets/colis exposés à la chaleur à proximité. Éviter de pulvériser directement dans des conteneurs de stockage en raison du risque de débordement. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Celui-ci ne doit pas être déversé dans les égouts. Éloignez les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiat s'ils peuvent être faits en toute sécurité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit
- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés
- éliminer immédiatement le produit
- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage
- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui a été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)
- recueillir dans des emballages bien fermés et marqués
- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :

Néant

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**7.1.1. Recommandations générales :**

- éviter les décharges électriques et électrostatiques
- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance
- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
- éviter une exposition prolongée et répétée

7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :

- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se laver les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****1330-20-7 xylène**VLEP Valeur momentané: 442 mg/m³, 100 ppmValeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

123-86-4 acétate de n-butyleVLEP Valeur momentané: 723 mg/m³, 150 ppmValeur à long terme: 241 mg/m³, 50 ppm**Acétate d'éthyle 141-78-6**TWA 200 ppm, 734 mg/m³ (Directive 2017/164/UE)STEL 400 ppm, 1.468 mg/m³ (Directive 2017/164/UE)VME 200 ppm, 734 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)VLCT (VLE) 400 ppm, 1.468 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)**Propane 74-98-6**VME Suisse VLEP (8 heures):1800mg/m³(1000 ppm)VLCT (15 minutes):7200 mg/m³(4000 ppm)**Isobutane 75-28-5**VME Suisse VLEP (8 heures):1900mg/m³(800 ppm)VLCT(15 minutes):7600 mg/m³(3200ppm)**Acétone 67-64-1**TWA 500 ppm, 1.210 mg/m³ (2000/39/CE)VLCT (VLE) 1.000 ppm, 2.420 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)VME 500 ppm, 1.210 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)**8.2. Contrôles de l'exposition**

- a) Protection des yeux/du visage : lunettes de sécurité avec protections latérales (EN 166:2002 ; EN 167:2002 ; EN 168:2002 ; EN ISO 4007:2018)
- b) Protection de la peau : gants de protection (EN ISO 21420:2020), vêtements de protection (EN 1149-1,2,3 ; EN 13034:2005+A1:2009 ; EN ISO 13982- ; 1:2004/A1:2010 ; EN ISO 6529:2013;EN ISO 6530:2005;EN ISO 13688:2013;EN 464:1994
- c) Protection respiratoire : ventilation efficace

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique : aérosol liquide, couleur conforme à l'étiquette
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié

- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : non spécifié
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : non spécifié
- Limites d'explosivité :
 - Inférieure : 1,8 %
 - Supérieure 9,5 %
- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : 750-800 kg/m³ (15°C)
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

9.2. Autres informations :

- VOC: 640 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Le produit n'est pas réactif

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable chimiquement

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes informations disponibles

10.4 Conditions à éviter

- radiation solaire
- des étincelles
- flamme
- chaleur

10.5 Matières incompatibles

Aucunes informations disponibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Contient 12-hydroxy-N-[6-(12-hydroxyoctadécanamido) hexyl]octadécanamide. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No 2020/878		
	Date de révision: 2024-04-11	APP Rally PRO Haftgrund Spray	Page 7 z 8

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le mélange n'est pas classé dangereux pour l'environnement

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aérosols inflammables

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

2

14.4. Groupe d'emballage

No

14.5. Dangers pour l'environnement

No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:

No

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE) No 2020/878		
	Date de révision: 2024-04-11	APP Rally PRO Haftgrund Spray	Page 8 z 8

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.